

BARÈME DES HONORAIRES TTC *

Honoraires effectifs au 01/04/2022

TRANSACTION

Les honoraires s'entendent en TTC et sont calculés sur la base du prix de vente et sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur, ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'une ou l'autre des parties, voire des deux Honoraires à la charge du vendeur

PRIX DE VENTE honoraires non inclus

Montant des honoraires

Prix Box, Parking

Forfait 3000€

Prix vente inférieur à 169 999 euros

Forfait 7000 euros TTC

Prix vente de 170 000 à 249 999 euros

Forfait 10 000 euros TTC

Prix vente de 250 000 à 389 999 euros

Honoraire de 4,5 % TTC

Prix vente de 390 000 à 599 999 euros

Honoraire de 4 % TTC

Prix vente supérieur à 600 000 euros

Honoraire de 3,5% TTC

*TVA au taux en vigueur de 20% incluse

SAS ICEM Croix verte Immobilière au capital de 1000 €, 177 Rue Gallieni 93230 ROMAINVILLE, RCS 89021849800016, Titulaire de la carte professionnelle n°930120210000034 délivrée par la CCI du de Paris Ile-de-France portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « gestion immobilière ».

Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs, que ceux représentatifs de sa rémunération. Assurance MMA Entreprises n° 120137405. N° TVA Intracommunautaire FR 96890218498. Agent immobilier code NAF 6831Z